

Le Quotidien Jurassien

05.01.2008 - Incendies

AP-00439

en série à

Courrendlin



Centre de Renfort

d'Incendie et de

Secours de Delémont



Titre du document : Le Quotidien Jurassien 05.01.2008 - Incendies en série à Courrendlin
Identifiant du document : AP-00439
Type de document : Article de presse (AP)
Description :
Mots clés :
Emplacement : CRISD --> Documents --> Presse
Début validité : 05.01.2008
Fin validité : 00.00.0000
Ajouté par : Froidevaux Marius le 03.09.2014 à 22h22
Modifié par : Froidevaux Marius le 03.09.2014 à 22h25
Téléchargé par : Anonyme le 27.04.2024 à 05:05

Historique des versions :

| <i>Date de publication</i> | <i>Publié par</i> | <i>Commentaires version</i> |
|----------------------------|-------------------|-----------------------------|
| 03.09.2014 à 22h22 * | Froidevaux Marius | |

* Version téléchargée



Le Quotidien Jurassien, 5 janvier 2008

Les incendies de Courrendlin se suivent mais ne se ressemblent pas

Dix. C'est le nombre d'incendies qui, en l'espace de deux ans, ont frappé le village de Courrendlin. Hier, c'était au tour d'un appartement de la rue du 23-Juin de partir en fumée. Fin octobre, un poulailler était complètement détruit. Au début de ce même mois, l'entrée du magasin Casino était la proie des flammes. En juin, deux incendies frappaient respectivement une grange et un appartement, le tout en l'espace de deux jours.

Partiellement expliquée par l'arrestation d'un jeune pompier pyromane et la condamnation d'un mari éconduit dans le courant de cette année, cette série noire n'en reste pas moins étrange.

«Ce qui se passe à Courrendlin depuis deux ans est assez exceptionnel. Toutefois, nous avons

quasiment à chaque fois pu définir la cause de ces sinistres. Celui du poulailler par exemple est, selon les enquêteurs, très probablement dû à la défaillance technique d'une ampoule» indique le chef de la police judiciaire Michel Saner.

«Nous avons de la chance dans notre malheur»

Au chapitre de l'incendie de la rue du 23-Juin, il est encore trop tôt aujourd'hui pour formuler la moindre hypothèse quant à l'origine du sinistre. Dans un communiqué de presse, la police cantonale signalait toutefois hier que l'acte criminel pouvait être exclu.

Hier toujours, les habitants de trois des six appartements de l'immeuble sinistré ont pu réintégrer

leurs logements. Les autres devront patienter encore un peu et continuer à profiter de l'hospitalité de leurs proches.

«C'est vraiment la poisse...»

Du côté des autorités communales, le maire du village Pascal Schindelholz nous faisait une énième fois part hier de son étonnement, teinté d'un soupçon de ras-le-bol: «C'est vraiment la poisse. Il y en a marre. D'un autre côté, nous avons une vraie chance dans notre malheur. Sur dix incendies relativement graves, outre une personne qui, malheureusement, est décédée, il n'y a quasiment eu aucun blessé.» (sf)